

Présents :

- Mmes : BOYAT Sylvie, BOINNARD Nadine, ROSSET Erika, BOINNARD MORALLET Laurence, BOULAKBECHÉ Sabrina, DAGUIN Océane et COMTE Marie-Christine.
- Mrs : MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, MUGNIER Jean Marie, VULLIEZ Alain, ROSSET Bernard et MAXIT Aurélien.

Absent excusé :

- Mr BAUD Jérôme, il donne pouvoir à Mr MORAND Jean-Claude.

Une personne est présente dans le public.

La séance est ouverte à 20h06. Elle est ouverte par Monsieur MORAND Jean-Claude, maire de la commune de Seytroux.

Mme BOYAT Sylvie est nommée secrétaire de la séance.

Mr le maire propose le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 20 mars 2026. Le conseil municipal valide ce compte-rendu à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Création des commissions communales
- Désignation des conseillers délégués internes et externes
- Indemnités des conseillers délégués

Mr le maire propose de rajouter à l'ordre du jour

- Une délibération destinée à financer la classe verte au profit de l'école du village ;
- Une délibération destinée à financer l'Association Famille Rurale (AFR) de la vallée d'Aulps qui a en charge le fonctionnement du centre aéré ;
- Une délibération relative à la désignation obligatoire d'un déontologue.

Le conseil municipal est favorable au rajout de ces délibération à l'ordre du jour.

1. Délibération de subventionnement au profit de la classe verte organisée par l'école du village

Monsieur le Maire fait part du projet d'une classe de découverte présentée par Madame Marlène LEROY, Directrice de l'école, sur le thème « Nature et Montagne » et qui aura lieu au centre de vacances Creil'Alpes à Arâches, du 3 au 5 juin 2026.

Ce projet concerne tous les élèves de la petite section au CM2, soit un total de 74 enfants.

Mr le maire propose de verser 10 € par jour et par enfant, soit : $10 \text{ €} \times 74 \text{ enfants} \times 3 \text{ jours} = 2\,220 \text{ €}$

Le conseil municipal délibère et approuve le financement à l'unanimité.

2. Délibération de subventionnement au profit de l'Association Famille Rurale de la vallée d'Aulps

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'engagement de la commune de Seytroux, La Baume, La Vernaz et La Forclaz, à participer financièrement au centre aéré.

Ce dernier a ouvert l'été 2025 à l'école de La Vernaz. Les retours des familles ont été positifs.

Les élus et les parents ont décidés de créer une association familles rurales de la vallée d'Aulps pour la gestion de ce centre aéré.

Pour un bon fonctionnement de l'association, les 4 communes se sont engagées à verser 1 000 € chacune.

Le conseil municipal délibère et approuve ce financement à l'unanimité.

3. Désignation d'un référent déontologue au profit des élus

M. BAILLEUL David est le référent local. Mr le maire propose de le nommer en qualité de référent déontologue des élus jusqu'à l'expiration du mandat 2026-2032.

Le conseil municipal délibère et approuve la nomination de Mr BAILLEUL David à l'unanimité.

Mr le maire informe de l'existence d'une formation organisée en webinaire par l'Association des Maires sur le thème du conflit d'intérêt.

4. Organisation des commissions communales

Mr le maire expose la réglementation relative au fonctionnement des commissions municipales permanentes et temporaires. Il présente le projet d'organisation et en décrit le fonctionnement incluant les référents à l'intercommunalité. Les élus se répartissent dans les différentes commissions permanentes.

5. Désignation d'un délégué à la sécurité routière

Monsieur le Maire souligne l'importance de la prise en compte de la sécurité routière dans les responsabilités exercées par les communes. La Préfecture invite ainsi chaque Conseil municipal à désigner un élu correspondant sécurité routière.

BAUD Jérôme se présente pour prendre cette fonction.

Le conseil municipal délibère et approuve la désignation de Jérôme BAUD de à l'unanimité.

6. Désignation d'un correspondant défense

Depuis 2001, il existe au sein des communes un Correspondant Défense désigné afin de répondre à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité.

ROSSET Mickael se présente pour prendre cette fonction.

Le conseil municipal délibère et approuve la désignation de ROSSET Mickael à l'unanimité.

7. Désignation d'un délégué au Syane

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner l'élu qui représentera la commune en tant que délégué au sein des instances du SYANE, syndicat mixte constitué de communes et d'intercommunalités ainsi que du Département qui a pour mission de fournir des infrastructures et des services à travers 7 compétences (Électricité, Gaz, Éclairage public, Aménagement numérique, Énergies renouvelables, Mobilité électrique, Réseaux de chaleur).

Jean-Claude MORAND se présente pour prendre cette fonction.

Le conseil municipal délibère et approuve la désignation de Jean-Claude MORAND à l'unanimité.

8. Représentant à l'association Commune Forestière

BAUD Jérôme se propose comme titulaire et VAUTHAY Michaël se propose comme suppléant.

9. Délibération relative à l'organisation générale des commissions communales et des référents

Le conseil municipal délibère et approuve l'organisation des commissions communales et des référents à l'unanimité.

10. Délibération fixant les indemnités des élus délégués

Monsieur le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au maire et aux adjoints ayant reçu délégation. Il propose de répartir en 3 parts égales les crédits correspondants aux indemnités de fonction d'un adjoint (484 € brut) soit pour un montant de 161.33 € brut. Le montant suivra la réglementation en vigueur.

Le conseil municipal délibère et approuve l'attribution et le montant de cette indemnité à l'unanimité.

11. Réseau les Meuniers.

Mr le maire informe de la consultation relative aux réseaux d'eau et d'assainissement destiné dans un premier temps à la rénovation de la scierie des Meuniers puis dans un deuxième temps l'extension pour desservir les maisons des Mermets et l'OAP des Meuniers.

12. Questions diverses et calendrier

La date du prochain conseil municipal est proposée le 17 avril 2025 à 20h00.

La séance est clôturée à 22h30.